



AG2R LA MONDIALE

QUI SOMMES-NOUS ?

AG2R LA MONDIALE : UN RÉFÉRENT EN MATIÈRE D'ASSURANCE DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE ET PATRIMONIALE

* VIASANTÉ rejoint le Groupe en fusionnant avec Primamut et les mutuelles Force Sud, MLB Mutuelle, Mutisica, Mutuelle de Bergerac, Mutuelle de la Somme, Mutuelle Nationale des Métiers, Stora et Toulouse Mutualité.

AG2R LA MONDIALE et VIASANTÉ* offrent à l'ensemble de leurs clients - **particuliers, entreprises, branches** - une gamme complète et innovante de produits et services pour :

- **préparer leur retraite,**
- **sécuriser leurs revenus,**
- **préserver leur patrimoine,**
- **protéger leur santé et les prémunir contre les accidents de la vie.**

AG2R LA MONDIALE et VIASANTÉ* c'est :

- **une relation privilégiée et de proximité** avec un réseau de conseillers qui couvre l'ensemble de la France,
- **un ensemble de solutions** performantes qui couvrent tous les besoins de vos clients en matière de prévoyance, santé, épargne, retraite et gestion de patrimoine,
- **une expertise renforcée** sur tous les métiers de l'assurance de personnes, avec la mise à disposition de services et d'outils performants.

Grâce à une **co-traitance** interprofessionnelle, vous pouvez compléter vos prestations juridiques en y intégrant les questions de **protection sociale et patrimoniale**.

VOTRE AUDIT DE PROTECTION SOCIALE ET PATRIMONIALE

VOTRE AUDIT DE PROTECTION SOCIALE SUR MESURE

1. Chiffrer et visualiser les garanties de retraite et prévoyance apportées par vos régimes obligatoires et complémentaires.
2. Mesurer leur adéquation avec vos besoins actuels.
3. Rechercher les améliorations possibles de votre protection sociale grâce à vos régimes obligatoires et à des solutions facultatives.
4. Suivre les évolutions de votre situation professionnelle.



La représentation graphique simple et claire du logiciel unique d'AG2R LA MONDIALE permet de visualiser en un coup d'oeil l'ensemble de votre protection sociale.



SE POSER LES BONNES QUESTIONS

En cas d'arrêt de travail

- Comment suis-je couvert ?
- Pour quel niveau de prestation ?
- À partir de combien de jours d'arrêt ?

Revenus à la retraite

- Quel sera le montant de ma retraite ?
- Sera-t-elle suffisante ?
- Quand pourrai-je la prendre ?

La protection de mes proches

- Quelle est la protection actuelle et future de mon conjoint ?
- Quelles sont mes garanties en cas de décès et celles de ma famille ?
- Quel sera le montant de la pension de réversion de mon conjoint ?

Pour bénéficier de votre étude réalisée par un expert en protection sociale et patrimoniale, vous pouvez contacter votre conseiller AG2R LA MONDIALE ou faire une demande auprès de valerie.dussaud@ag2rlamondiale.fr